

Fraternité

Secrétariat général
Direction des finances,
des achats et des services

Journée Vitam

30 juin 2022

La stratégie de collecte numérique de la mission archives auprès des ministères sociaux



Sommaire

1.

Construction d'une stratégie de collecte numérique depuis 5 ans

- Etape 1 Réflexion sur le système de collecte
- Etape 2 Construction du système de collecte
- Etape 3 Collecte sur un espace serveur
- Etape 4 Ajout d'une brique SAE

2.

L'offre de service de la mission

- En amont de la création des données
- Données vivantes
- Fin de vie des données et archivage

3.

Le résultat en 2022

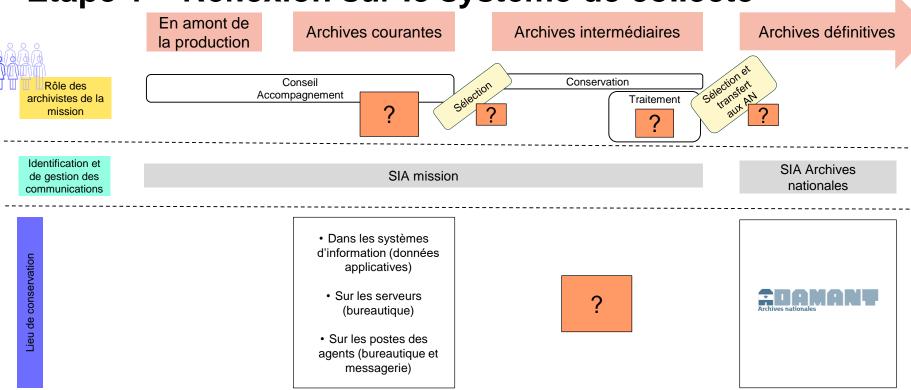
- Etat des lieux début 2022
- Versement d'un SI : exemple de Contix +
- Versement d'un fonds vidéo : exposition Simone Veil



1. Construction d'une stratégie de collecte numérique depuis 5 ans

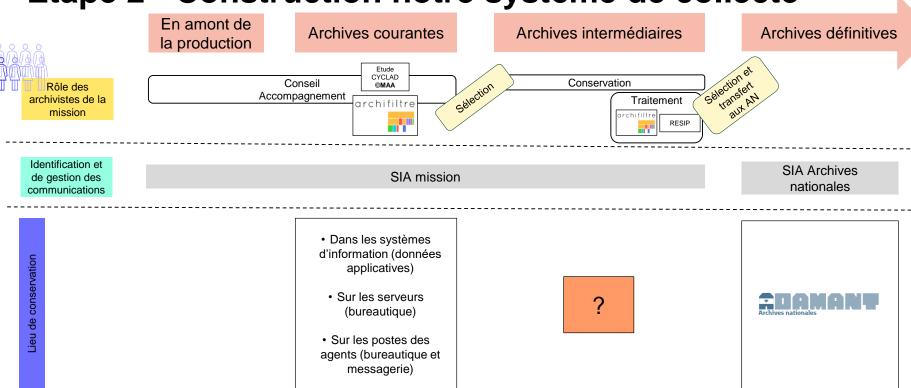


Etape 1 – Réflexion sur le système de collecte



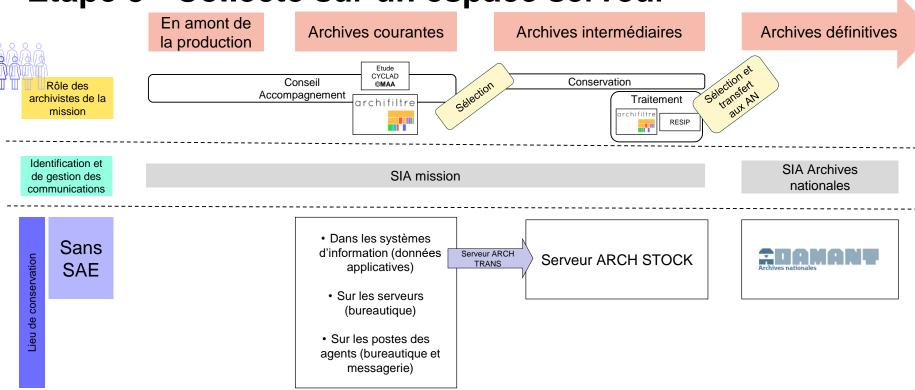


Etape 2 - Construction notre système de collecte



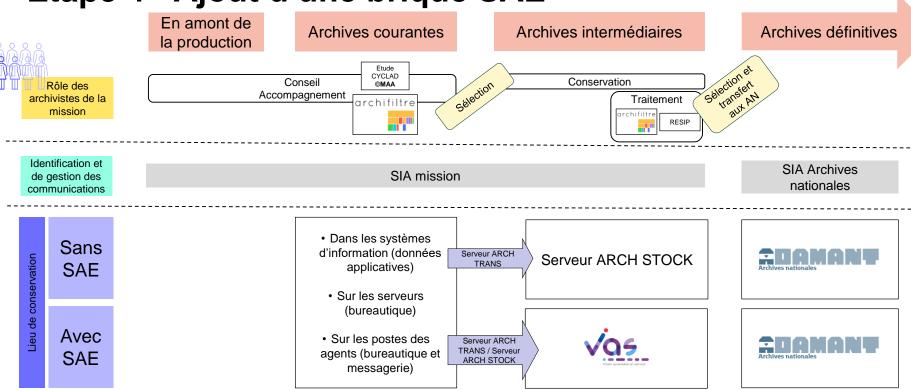


Etape 3 - Collecte sur un espace serveur





Etape 4 - Ajout d'une brique SAE





2. L'offre de service de la mission



L'offre de service de la mission

En amont de la création des données

Systèmes d'information:

- · Fiche sur le cycle de vie des données d'une application
- Etude CYCLAD
- Expertise dans le cadre des analyses d'impact relative à la protection des données (AIPD)
- Réflexion sur le modèle de données
- Intégration de modules de purge ou d'archivage dans les projets

Espaces collaboratifs sharepoint:

- Elaboration de plans de classement
- Travaux en cours sur l'export des données (métadonnées techniques)

Bureautique:

- Règles de nommage



Conduire un projet applicatif

Le cycle de vie des données d'une application Le traitement archivistique des données

> LA GESTION DU CYCLE DE VIE DES DONNEES EST SUIVIE TOUT AU LONG DE LA VIE DE L'APPLICATION, DE LA DEFINITION DU PROJET A LA CLOTURE DE L'APPLICATION. Elle rénond à niveleure impératife :

Février 2019

prespect du code du patrimoine qui prévoit une gestion des données conforme aux prescriptions réglementaires de conservation ou

d'élimination, respect des règles spécifiques à chaque traitement

respect de la loi sur la protection de la vie privée issue du règlement européen dit RGPD, qui prévoit la mise en œuvre, par le responsable de traitement. d'une durée de conservation adaptée à la finalité du traitement.

prise en compte des besoins propres aux gestionnaires du dispositif réglementaire ou autre à l'origine de la mise en place de l'application.

Cette fiche présente les actions engagées dans le domaine patrimonial

Les données informatiques contenues dans les applications métier constituent, dès leur création, des archives publiques. Le bureau des archives a pour mission de collecter les données des systèmes

d'information publics qui ont un intérêt patrimonial : données à valeur de preuve, signature électronique, documents classifiés.

données à valeur historique, organisationnelle, archivistique,

données à caractère personnel.

ETUDE AVANT-PROJET

Dès la phase d'étude d'un nouveau projet applicatif, une analyse du cycle de vie des données est conduite pour en cerner les enjeux et établir des durées de conservation - dites DUA - durée d'utilité administrative. l A noter la DUA est équivalente à la durée de conservation des données à

caractère personnel prévue dans le cadre du RGPD. Le responsable domaine métier de la Mission de pilotage de la DSI et les représentants de la direction métier et du bureau des archives établissent, sur

la base d'une grille de questionnement, dite CYCLAD : les différents types de données manipulées dans la future application,

la durée d'utilité administrative par type de données,

⇒ le sort final des données : conservation ou élimination

Les enjeux concernant les données sont identifiés à la conception de

l'application. Le chef de projet informatique s'assure que les spécifications la description du format des données le modèle conceptuel des données avec les indications sur le cycle de vie

les règles d'archivage : les éléments qui déclenchent une opération de

purge, d'archivage intermédiaire ou de versement définitif sont décrits,

Des données qui doivent faire l'objet de purge au terme de la DUA et la description des modalités d'élimination

Fiches méthodologiques de la MIPIL

Fiche cycle de vie des données d'une application

en phase de recette et de tests : ycle de vie des données sont bien

tests des fonctions d'archivage et

itation qui attaignant laur limite de nination et/ou de versement dans ves intermédiaires sont conservées différence des archives définitives

vues et validées par le métier et le ter d'un visa à chaque opération de

pérations de purge en toute sécurité

etenu sont définis à la conception

ions de aestion du cycle de vie nnées sont conservées dans l'outil es. Cette modification peut être

cycle de vie : la DSI transfère les en assure le stockage et gère les

s prévus, une copie des données ise au demandeur. Dans le cas du service producteur et à la

Au décommissionnement d'une application, le chef de projet informatique consulte le service métier et le bureau des archives pour décider du sort des L'évaluation s'appuie sur l'étude CYCLAD si elle a été réalisée. Dans le cas contraire, le bureau des archives conduit un entretien avec le service métier et



le chef de projet informatique pour statuer, puis fait valider son évaluation par Les données qui n'ont pas vocation à être conservées sont éliminées

⇒ Les données qui ont vocation à être conservées sont versées aux Archives nationales. Celles dont la durée de conservation n'est pas échue sont traitées comme des archives intermédiaires.



Le bureau des archives organise le versement des données aux Archives nationales et rédige l'instrument de recherche

Lien vers la rubrique du bureau des archives sur PACO

Anne LAMBERT, cheffe du bureau des archives - anne.lambert@sq.social.gouv.fr 01.40.56.73.40

Chloé MOSER, adjointe à la cheffe du bureau des archives, chargée de la coordination des projets de gestion des données électroniques et des projets d'archivage électronique intermédiaire - chloe.moser@sq.social.gouv.fr - 01.40.56.83.30

Fiches méthodologiques de la MIPIL

· Elaboration de plans de classement



L'offre de service de la mission

Pour les données vivantes

Systèmes d'information :

- Etude CYCLAD (©MAA)
- · Aide à la pseudonymisation et à l'anonymisation des données

Espaces collaboratifs sharepoint:

• Mise à jour de plans de classement

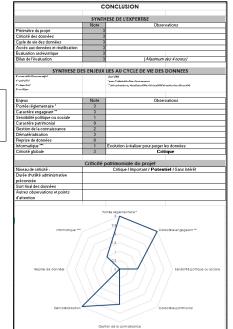
Bureautique:

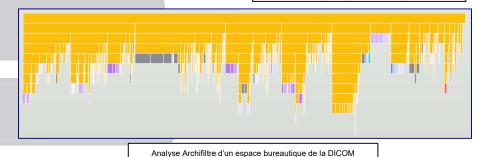
- · Analyse des serveurs bureautiques avec Archifiltre
- · Accompagnement au tri et à la réorganisation
- · Mise à jour de plans de classement
- · Règles de nommage

Messageries:

Diffusion de bonnes pratiques

Conclusion d'une étude CYCLAD ©MAA







L'offre de service de la mission

Lors de la fin de vie des données et de leur archivage

Systèmes d'information :

- Expertise sur la durée de conservation dans le cadre des AIPD
- · Procédure de décommissionnement
- · Exports ou interconnexion pour versement
- Eliminations

Espaces collaboratifs sharepoint:

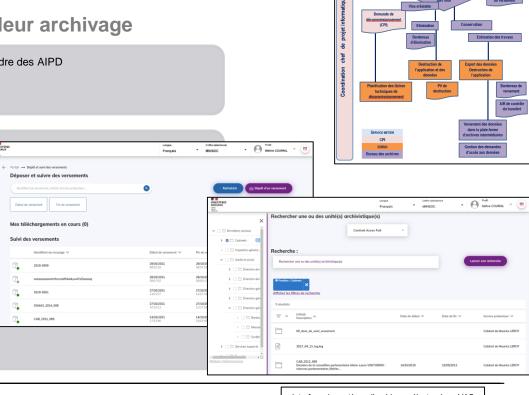
- Exports pour versement
- Eliminations

Bureautique:

- Versement
- Eliminations

Messageries:

· Versement selon le poste de l'agent



Procédure de décommissionnement

d'une application

Décommissionnement d'une application Schéma général du processus

Décision de

Collecte des informations clé

Dossier de retrait

Plan de retrait



3. Le résultat en 2022

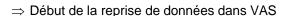


Etat des lieux début 2022

Bilan de la stratégie de collecte

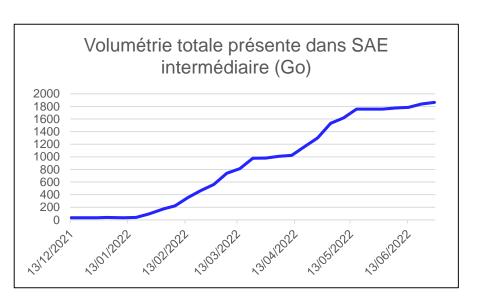
En janvier 2022

- ⇒ 480 versements collectés
- ⇒ 5,27 To sur le serveur ARCH STOCK



- 8 archivistes de la mission + 1 apprentie
- Fiches procédures + ateliers de formation
- 1,86 To versés dans le SAE intermédiaire :
 - Messageries
 - · Exports de SI
 - · Fonds vidéo
- 4,31 To sur le serveur ARCH STOCK







Versement d'un SI : exemple de Contix +

SI de gestion des contentieux des ministères sociaux – Décommissionné en 2020

Base de données + enregistrement de pièces jointes reçues dans le cadre des contentieux des ministères sociaux 482,215 Go

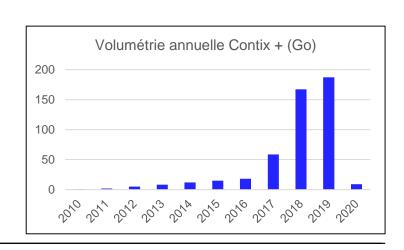
Export de la base de données et pièces jointes mises à disposition de la mission pour import dans VAS

- Versement de la base de données
- Versement des pièces jointes : un versement par année

Méthodologie:

- Découpage par année
- 2. Import dans Archifiltre
- 3. Enrichissement de l'export csv d'Archifiltre
- 4. Import dans Resip pour constitution du paquet d'archives
- 5. Import dans VAS

Années 2017, 2018, 2019 trop volumineuses pour le seuil d'entrée de VAS : utilisation de la méthode de versement en multi-SIP





Versement d'un fonds vidéo

Exposition Simone Veil

Eté 2018 : exposition Simone Veil organisée dans le hall du ministère des Solidarités et de la Santé

Témoignages de ses anciens collaborateurs recueillis pour l'occasion : membres de son cabinet et agents de l'administration

Vidéos livrables versées dans ADAMANT

Rushs versés dans VAS:

- 117,54 Go
- · 94 fichiers
- Utilisation de la méthode de versement en multi-SIP : le versement a été découpé en 18 SIP





Merci de votre attention